

Recherche de PCB dans des poissons
pêchés dans la moyenne Dordogne (secteur St-Sozy ; Lot)

Introduction

Quand , en Octobre 2012 , la nouvelle de l'arrêté préfectoral s'est répandue dans le Lot , la surprise a été grande. La Dordogne : polluée aux PCB ? Les anguilles sérieusement victimes ? D'autres poissons peut-être ?

S'appuyant sur un rapport de l'ANSES, M. le Préfet a fait jouer le principe de précaution . C'était son devoir envers ses administrés.

Il a recommandé la prudence quant à la consommation , la vente , la cession de certains poissons .

Bien sûr , il n'y a pas sur la Dordogne lotoise de pêcheurs professionnels et la vente de poissons est interdite ,mais la mode du »no-kill « n'est pas adoptée par tout le monde et certains poissons (truites , brochets , perches et certains blancs) sont appréciés à table.

La rivière paraît propre . Il n'y a presque plus de plastiques accrochés aux branches et peu de saletés visibles . Mais tous les habitués ont constaté une quasi disparition de la « manne » , une salissure extrême des galets et la raréfaction de certaines espèces (perches , gardons , toxostomes...).

Des polluants dilués et invisibles seraient-ils présents en doses très importantes ?

Certes , les échantillons avaient été prélevés dans la zone aval , à 100 km ,vers Bergerac , sur l'Isle et la Dordogne .Certains poissons étaient peu représentés , mais les résultats étaient inattaquables.

Apparemment personne n'avait de résultats d'analyses effectuées dans la partie médiane du cours d'eau.

La Fédération de pêche du Lot , s'appuyant sur les lacunes de la recherche , a attaqué l'arrêté auprès du tribunal administratif . Il est néanmoins toujours en vigueur actuellement .

EPIDOR , qui est en contact avec tous les organismes publics étudiant la rivière , dit n'avoir pas connaissance de recherches sur ce thème effectuées en amont.

L'inquiétude a grandi quand il s'est révélé que M. le Préfet avait de bons arguments et que personne ne pouvait (ou ne voulait) faire une contre-enquête . Certains ont même pensé que de mauvais résultats auraient pu être cachés. Une pollution se dilue-t-elle ou se concentre-t-elle lorsqu'on descend une rivière ?

C'est pour rassurer ses adhérents et d'autres utilisateurs de la rivière et de son eau , pour avoir des éléments de réponses et pour faire un début de point zéro de l'état de la Dordogne que la petite AAPPMA de St-Sozy a décidé d'entamer ces recherches.

Faute de moyens financiers, la valeur des résultats est limitée par le petit nombre d'échantillons analysés .

Les anguilles ayant déjà été étudiées , il a été décidé de prendre :

5 poissons bio accumulateurs: brèmes et barbeaux (assez faciles à pêcher)

5 poissons non bio accumulateurs:un chevaine (poisson référence) , une truite ou une perche et 3 brochets dont un assez gros (on pensait que les carnassiers pouvaient concentrer les toxiques).

Il a fallu plusieurs mois , de mars à Toussaint 2014 , et la participation de plusieurs pêcheurs à la ligne pour réunir les échantillons désirés. Ils ont été pris sur un parcours d'environ 7 km de long . Aucun gros affluent n'arrive dans ce secteur.

1) Historique

2011/2012 : L'ANSES commande une recherche de PCB sur des poissons de la Dordogne, vers Bergerac. 98 échantillons sont étudiés dont 53 anguilles. Aucun brochet, aucune truite.

Anses – Saisine n° 2012-SA-0060

Saisines liées n° 2009-SA-0211 ; 2010-SA-0150 ; 2010-SA-0096 ; 2009-SA-0118 ; 2008-SA-0190 ; 2007-SA-0239 ; 2009-SA-0151 ; 2010-SA-0203 ; 2010-SA-0252 ; 2011-SA-0047 ; 2011-SA-0076

Dordogne et Isle (masse, TEQ05)

Zone de prélèvement	Type d'espèce	effectif	Dépassement de la limite réglementaire (%)	moyenne (pg TEQ-OMS05/g PF)	Intervalle de confiance à 95%		Taux de matières grasses (%)	masse (g)			taille (mm)		
								moyenne	minimum	maximum	moyenne	minimum	maximum
Isle et Dordogne	Anguille	53	11%	5,72	3,90	6,28	12,54	200	22	754	452	243	742
Isle et Dordogne	FaibleBA	17	0%	0,41	0,22	0,51	0,96	354	35,5	1205	279	143	474
Isle et Dordogne	ForteBA	11	0%	1,37	0,66	1,90	1,74	641	24	1843	341	147	570
Isle et Dordogne	Mulet	7	0%	1,37	0,65	2,38	2,78	770	544	1424	448	405	522

Légende : faibleBA = faiblement Bio Accumulatrices, forteBA = fortement Bio Accumulatrices

Les espèces dont la borne supérieure de l'intervalle de confiance autour de la moyenne est supérieure à la limite réglementaire sont surlignées en orange. Elles sont considérées comme étant non conformes

Dordogne et Isle (masse, PCBNDL)

Zone de prélèvement	Type d'espèce	Effectif	Dépassement de la limite réglementaire (%)	moyenne (n/g PF)	Intervalle de confiance à 95%		Taux de matières grasses (%)	masse(g)			taille (mm)		
								moyenne	minimum	maximum	moyenne	minimum	maximum
Isle et Dordogne	Anguille	53	30%	325,62	187,99	325,45	12,54	200	22	754	452	244	742
Isle et Dordogne	FaibleBA	17	0%	12,07	5,64	14,97	0,96	354	36	1205	279	143	474
Isle et Dordogne	ForteBA	11	9%	48,36	20,71	70,58	1,74	641	24	1843	341	147	570
Isle et Dordogne	Mulet	7	0%	42,79	19,15	85,04	2,78	770	544	1424	448	405	522

Légende : faibleBA = faiblement Bio Accumulatrices, forteBA = fortement Bio Accumulatrices

Les espèces dont la borne supérieure de l'intervalle de confiance autour de la moyenne est supérieure à la limite réglementaire sont surlignées en orange. Elles sont considérées comme étant non conformes

lien : <http://www.anses.fr/Documents/RCCP2012sa0060.pdf>

« Les anguilles sont non conformes pour des masses supérieures à 300 g. Compte tenu du caractère migrateur de cette espèce, ce résultat s'applique à l'ensemble de la Dordogne, y compris dans le secteur le plus en amont pour lequel il n'y a pas de données. » (rapport ANSES p 8)

Action de M.le Préfet : le 03 Octobre 2012 : Arrêté (Principe de précaution) en 8 articles dont voici les 2,3 et 6.

Article 2 : Sont interdits, en vue de la commercialisation et de la consommation humaine et animale, la détention, le transport, la cession à titre gratuit ou onéreux des poissons des espèces fortement bio-accumulatrices, telles que barbeaux, brèmes, carpes, et silures, de masse supérieure à 1500 grammes ou de taille supérieure à 550 mm provenant de la Dordogne sur son parcours dans le département.

Article 3 : L'arrêté du 1^{er} août 2011 portant interdiction de consommer et de commercialiser les anguilles de masse supérieure à 400 g ou dont la taille est supérieure à 550 mm et des aloses feintes pêchées dans la Dordogne est abrogé.

Article 6 : La pratique de la pêche de loisir portant sur les espèces mentionnées aux articles 2 et 3 du présent arrêté reste autorisée, sous réserve que le poisson soit relâché après capture. Les exploitants ou les responsables des associations de pêche de loisir informent leur clientèle ou leurs adhérents qu'il est interdit de consommer le produit de leur pêche et de le céder.

Précisions de Monsieur Didier Renault (chef de service DDT du Lot)

« Désormais, sont interdites la consommation et la commercialisation des poissons suivants dès lors qu'ils proviennent de la rivière Dordogne :

- les anguilles (*Anguilla anguilla*) de taille supérieure à 500 mm ou de poids supérieur à 300 grammes.
- les espèces fortement bio accumulatrices telles que barbeaux, brèmes, carpes, et silures, de masse supérieure à 1 500 grammes ou de taille supérieure à 550 millimètres.
- les aloses quelques (sic) soit leur taille (pêche de toute façon interdite).

Ces mesures de protection du consommateur seront réévaluées en fonction des résultats des futurs plans de surveillance.

Par ailleurs, pour l'ensemble du territoire, en complément de ces mesures particulières pour les poissons issus de la rivière Dordogne, l'ANSES apporte les recommandations suivantes :

- pour les femmes en âge de procréer, enceintes ou allaitantes ainsi que les enfants de moins de 3 ans, les fillettes et les adolescentes, la consommation de poissons d'eau douce fortement bio-accumulateurs doit être limitée à 1 fois tous les deux mois ;
- pour le reste de la population, la consommation de poissons d'eau douce fortement bio-accumulateurs doit être limitée à 2 fois par mois. »

2) Réactions :

Institutions : Agence de l'eau , EPIDOR : Rien , pas de renseignements

Fédération des AAPPMA du Lot : Recours contre l'arrêté préfectoral : Lieux et protocole de prélèvement discutables

AAPPMA de Saint-Sozy Ces restrictions inquiètent les adhérents . L'idée d'une vérification naît.

Contact avec d'autres AAPPMA : Aucune ne s'engage formellement

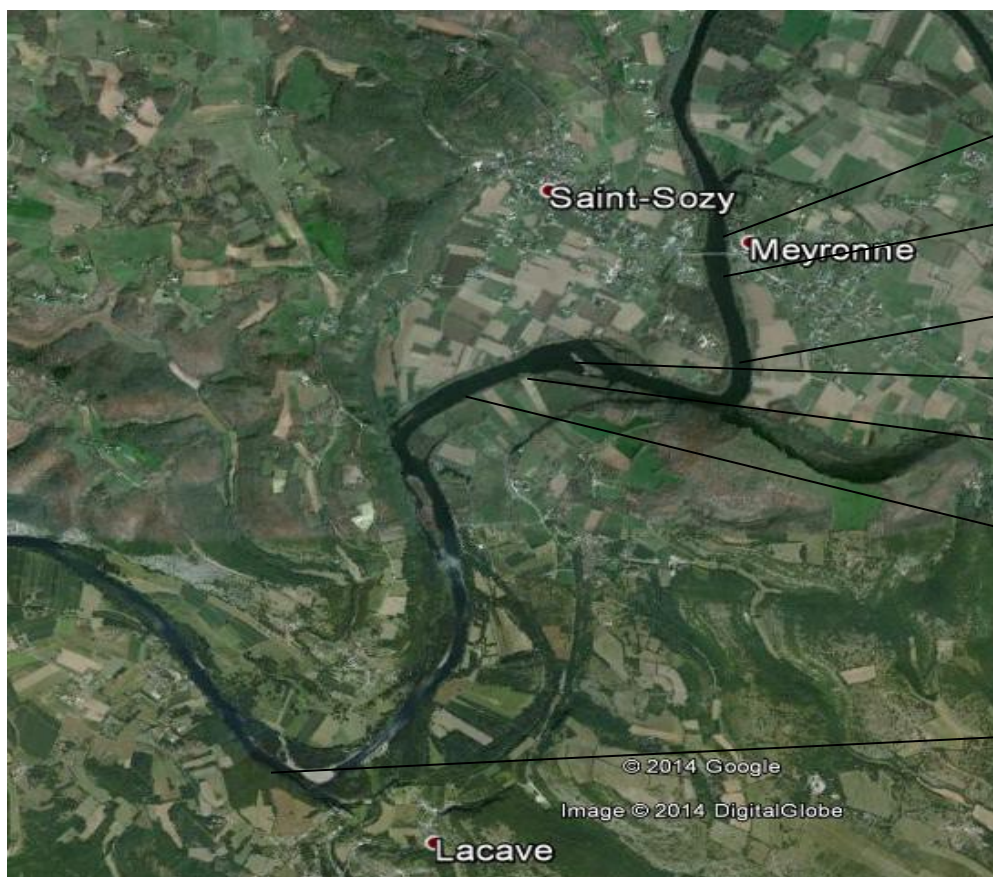
Contact avec l'Association des pêcheurs aux engins : fin de non-recevoir virulente

2013 : Recherche de labo compétent . Ce serait le labo départemental 31 . Devis:1 620€..

Établissement du protocole : 10 poissons ,les plus gros possible, seront pêchés et congelés : 2 brèmes , 3 barbeaux , 1 chevaine , 1 perche ou truite , 3 brochets

2014 :Les échantillons sont collectés . La décision de les faire analyser est prise en A.G.

3) Captures des échantillons



Brochet 2kg 21/08/14 jmb

Barbeau 1,2kg 09/03/14 jmb

Chevaine 1,5kg 29/05/14 rr,pv

Brochet 5,5kg 23/10/14 jmb gb

Brochet 1,5kg 03/10/14 jmb

Barbeaux 1,5kg

1,5kg 18/07/14 jl

Brèmes 1,7 kg

1,2kg 16/07/14 jl

Truite 0,8kg 30/08/14 jmb

4) Résultats

Amenés au labo , le 20/11/2014 , les poissons ont été analysés . Les résultats nous sont parvenus le 19/12/2014.

P.S. : Les poissons entiers sont « fastidieux » à préparer pour analyse.

LOQ (limit of quantitation): Dose en dessous de laquelle les produits ne sont pas décelables.

Mg : **µg** : microgramme = 0,000 000 1 g = 1 millionième de g **µg/kg** : partie par milliard

A) Poissons bio-accumulateurs (brèmes jamais consommées , barbeaux assez rarement)

Ces poissons ne font pas l'objet de réempoissonnement . Ils sont natifs de la rivière.

Echantillon BARBEAUX

Matrice : Poisson
Nom du produit : BARBEAUX 1,5KG
N° lot : 1
Date de l'analyse : 09/12/2014

Date de fabrication :
DLC :

Résultats

Parametres	Analyte	Methodes	Resultats	LOQ	Criteres de conformité
PCB	Polychlorobiphényl 28	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 52	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 101	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 118	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 153	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	9	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 138	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	4	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 180	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	3	2 µg/kg de produit frais	
PCB	PCB Somme	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	16	14 µg/kg de produit frais	125 µg/kg de produit Frais

Echantillon BARBEAUX

Matrice : Poisson
Nom du produit : BARBEAUX 1,5KG
N° lot : 2
Date de l'analyse : 09/12/2014

Date de fabrication :
DLC :

Résultats

Parametres	Analyte	Methodes	Resultats	LOQ	Criteres de conformité
PCB	Polychlorobiphényl 28	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 52	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 101	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 118	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 153	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	6	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 138	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	3	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 180	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	PCB Somme	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	9	14 µg/kg de produit frais	125 µg/kg de produit Frais

Echantillon BARBEAUX

Matrice : Poisson
 Nom du produit : BARBEAUX 1,2KG
 N° lot : 3
 Date de l'analyse : 09/12/2014

Date de fabrication :
 DLC :

Résultats

Paramètres	Analyte	Méthode	Résultats	LOQ	Critères de conformité
PCB	Polychlorobiphényl 28	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 52	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 101	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 118	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 153	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	4	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 138	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	3	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 180	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	PCB Somme	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	7	14 µg/kg de produit frais	125 µg/kg de produit Frais

Curiosité : 2 barbeaux (lots1 et 2) , de même poids , pris le même jour , au même endroit , n'ont pas la même concentration de PCB .

Echantillon BREMES

Matrice : Poisson
 Nom du produit : BREMES 1,7 KG
 N° lot : 4
 Date de l'analyse : 09/12/2014

Date de fabrication :
 DLC :

Résultats

Paramètres	Analyte	Méthode	Résultats	LOQ	Critères de conformité
PCB	Polychlorobiphényl 28	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 52	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 101	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 118	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 153	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	3	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 138	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	2	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 180	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	PCB Somme	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	5	14 µg/kg de produit frais	125 µg/kg de produit Frais

Echantillon BREMES

Matrice : Poisson
 Nom du produit : BREMES 1,2 KG
 N° lot : 5
 Date de l'analyse : 09/12/2014

Date de fabrication :
 DLC :

Résultats

Paramètres	Analyte	Méthode	Résultats	LOQ	Critères de conformité
PCB	Polychlorobiphényl 28	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 52	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 101	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 118	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 153	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 138	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 180	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	PCB Somme	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	14 µg/kg de produit frais	125 µg/kg de produit Frais

A noter : Plus le poisson est gros , plus il y a de chances que la concentration en PCB soit élevée (voir brochets).

Bilan : Très peu de PCB dans les poissons « à risques »

Mais on n'a pas testé les anguilles qui , vivant au fond et étant très grasses ,accumulent beaucoup ce genre de produit.

B) Poissons non-bio-accumulateurs :

Chevaïne : Référence de poisson non bio accumulateur: ce n'est pas un poisson de fond , il se déplace beaucoup et sa nourriture est variée. Aucun ré empoissonnement sur cette espèce.

Echantillon CHEVAINE

Matrice : Poisson
 Nom du produit : CHEVAINE 1,5KG
 N° lot : 6
 Date de l'analyse : 09/12/2014

Date de fabrication :
 DLC :

Résultats

Paramètres	Analyte	Méthode	Résultats	LOQ	Critères de conformité
PCB	Polychlorobiphényl 28	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 52	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 101	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 118	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 153	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 138	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 180	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	PCB Somme	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	14 µg/kg de produit frais	125 µg/kg de produit Frais

Echantillon TRUITE

Matrice : Poisson
 Nom du produit : TRUITE 0,8 KG
 N° lot : 7
 Date de l'analyse : 09/12/2014

Date de fabrication :
 DLC :

Résultats

Parametres	Analyte	Methodes	Resultats	LOQ	Criteres de conformite
PCB	Polychlorobiphényl 28	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 52	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 101	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 118	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 153	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	4	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 138	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	3	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 180	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	PCB Somme	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	7	14 µg/kg de produit frais	125 µg/kg de produit Frais

N.B. : C'est une truite standard Dordogne : 800 grammes environ 40 cm . Elle était « belle » : bonne façon , belles nageoires . On aurait dit une « sauvage » . Peut-être !!!
 Si elle a été lâchée , elle a plus d'un an de Dordogne.
 Elle a , relativement , beaucoup de PCB.

Echantillon BROCHETS

Matrice : Poisson
 Nom du produit : BROCHETS 1,5KG
 N° lot : 8
 Date de l'analyse : 09/12/2014

Date de fabrication :
 DLC :

Résultats

Parametres	Analyte	Methodes	Resultats	LOQ	Criteres de conformite
PCB	Polychlorobiphényl 28	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 52	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 101	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 118	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 153	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 138	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 180	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	PCB Somme	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	14 µg/kg de produit frais	125 µg/kg de produit Frais

N.B. : Rien sur un « petit » brochet d'environ 60 cm .
 Ce poisson a pu être introduit lors de ré empissonnement . Il mesurait alors moins de 50 cm . Il a , au moins , un an de Dordogne.

Echantillon BROCHETS

Matrice : Poisson
 Nom du produit : BROCHETS 2KG
 N° lot : 9
 Date de l'analyse : 09/12/2014

Date de fabrication :
 DLC :

Résultats

Paramètres	Analyte	Méthode	Résultats	L.O.Q	Critères de conformité
PCB	Polychlorobiphényl 28	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 52	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 101	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 118	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 153	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 138	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 180	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	PCB Somme	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	14 µg/kg de produit frais	125 µg/kg de produit Frais

A 2 kg ,entre 60 et 70 cm , encore rien de décelable.

Echantillon BROCHETS

Matrice : Poisson
 Nom du produit : BROCHETS 5,5KG
 N° lot : 10
 Date de l'analyse : 09/12/2014

Date de fabrication :
 DLC :

Résultats

Paramètres	Analyte	Méthode	Résultats	L.O.Q	Critères de conformité
PCB	Polychlorobiphényl 28	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 52	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 101	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 118	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 153	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	3	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 138	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	2	2 µg/kg de produit frais	
PCB	Polychlorobiphényl 180	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	<LOQ	2 µg/kg de produit frais	
PCB	PCB Somme	CPG:AFFSA LERHQA CENPOP 01	5	14 µg/kg de produit frais	125 µg/kg de produit Frais

A 5,5 kg , après plusieurs années de Dordogne , les PCB apparaissent mais il y en a très peu par rapport au seuil de conformité admis.

5) Bilan et questions

10 poissons analysés c'est largement insuffisant pour tirer des conclusions scientifiques fiables.

Nos moyens financiers ne nous permettaient pas de faire plus.

Toutefois , tous les taux de PCB trouvés sont bien en-dessous des seuils autorisés. C'est rassurant

Qu'en est-il des pollutions aux métaux lourds (arsenic , cadmium , mercure , plomb...) et aux pesticides ?